

Décision 18-DCC-32 du 06 mars 2018

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Métin Holding par la société Automotive Parts and Services Group

Posted on: 22 mars 2018 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Sté Automotive Parts and Services Group

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Oui

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Sté Metin Holding

Lire

Le texte intégral

34.61 Ko